



Communiqué de l'Union Départementale CGT des Bouches-du-Rhône

L'Union Départementale CGT des Bouches-du-Rhône apporte son total soutien au camarade secrétaire de l'UD du Nord, Jean-Paul DELESCAUT.

Le 20 octobre 2023 à 6h du matin, les forces de l'ordre venaient arrêter et placer en garde à vue le secrétaire général de l'UD du Nord, avec comme motif de convocation « *incitation à la haine raciale* » et « *apologie du terrorisme* ».

La communication de l'UD 59 incriminée avait le tort d'appeler à la paix en Palestine, au rappel du droit international et à la contextualisation d'un conflit qui dure depuis 75 ans.

Dans le contexte répressif, d'interdiction de la parole quand elle ne correspond pas aux éléments de langage du gouvernement, de l'OTAN et des Etats-Unis, tout prétexte est bon pour tenter de faire taire les militants de la paix et de la justice.

Alors que la Cour Internationale de Justice appelle à prévenir le risque de génocide à Gaza, que depuis le 19 février elle se penche également sur la question de la légalité du contrôle israélien depuis 1967 de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est annexés unilatéralement, en France ce sont les militants qui organisent la solidarité avec les Palestiniens qui sont réprimés.

Le 28 mars 2024, notre camarade Jean-Paul DELESCAUT est désormais convoqué devant le Tribunal Correctionnel de Lille.

L'UD CGT 13 sera présente avec une délégation en soutien. Le temps est venu d'organiser la riposte au niveau national.

Marseille, le 23 février 2024